

CHARLES-RENÉ, compositeur de musique ; GUY ROPARTZ, Directeur du Conservatoire de Nancy ; ROUART et LEROLLE, éditeurs de musique ; MARCEL SAMUEL-ROUSSEAU, LÉO SACHS, G. SAMAZEUILH et B. SAUREL, compositeurs de musique ; SAVARD, Directeur du Conservatoire de Lyon ; LOUIS SCHNEIDER, critique d'art ; CH. SEMPÉ, Secrétaire de la Chambre Syndicale des A. M. de Paris ; CH. TENROC, Président de La Ligue pour la défense de la Musique Française ; TIERSOT, compositeur de musique ; CH. M. WIDOR, Secrétaire Perpétuel de l'Institut ; WILLIAM-MARIE et ANDRÉ WORMSER, compositeurs de musique ; MM^{es} BLAIR FAIRCHILD ; M. DAUBRESSE, critique musical ; HENRIETTE FUCHS ; EMILE GALLET ; MAGDELEINE GODARD ; GUIRAUDON-CAIN ; JANIN, Directrice de l'École Edgar-Quinet ; MARGUERITE LABORI, compositrice de musique ; CHARLOTTE LORMONT-SCHNEIDER ; Mlles SUZANNE MESUREUR et HENRIETTE RENIÉ, compositrices de musique.

COMITÉ D'ORGANISATION

Président : CHARLES HAYET, *Vice-Président* : CHARLES TENROC, *Secrétaire*: FRANCIS CASADESUS, *Trésorier* : ERNEST BRODIER. *Membres* : R. F. PRÉVOST, CH. SEMPÉ.

PRINCIPAUX DONATEURS

Première liste

Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts	1.000 frs.	MM. Heugel, Chevalier et C ^{ie}	100 »
Association des Anciens Elèves du Conservatoire de Musique et de Déclamation	100 »	MM. Alphonse Leduc et C ^{ie}	100 »
M. Berly	100 »	M. Gustave Lyon (Maison Pleyel)	100 »
M. Blondel (Maison Erard)	100 »	M. André Messager	100 »
M. Pierre de Bréville	50 »	M. Leo Sachs	50 »
M. Henri Cain	25 »	M. Camille Saint-Saëns	100 »
M. Gaston Carraud	100 »	Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques	100 »
M. Gustave Charpentier	100 »	Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique	100 »
MM. J. Durand et C ^{ie}	100 »	Société Française des Amis de la Musique	100 »
MM. Enoch et C ^{ie}	50 »	Les Compositeurs de Musique, MM. Edmond Baur, Alfred Bruneau, Blair Fairchild, M ^e Marguerite Labori, MM. Henri Maréchal, Gabriel Parès, Charles-René, Mlle Henriette Renié, MM. B. Saurel, William-Marie, André Wormser et plusieurs Compositeurs anonymes, ont versé ensemble 545 fr.	
M ^e Blair Fairchild	100 »		
M. Emile Gallet	50 »		
M. Etienne Gaveau qui offre gracieusement sa salle de Concerts pour le Festival du 16 juin 1916, don d'une valeur de	400 »		

(A suivre.)

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

Le premier festival comprendra des œuvres symphoniques et des poèmes pour chant et orchestre ; soixante-dix à quatre-vingts musiciens professionnels seront mis à la disposition des compositeurs. De préférence, seront joués à ce premier festival ceux qu'aucun grand concert symphonique n'aura interprétés depuis le début de la guerre.

Le choix de l'œuvre à exécuter sera laissé au compositeur sollicité ou à ses

ayants droit. Selon son désir, il pourra conduire lui-même ou désigner un chef d'orchestre, à condition toutefois que celui-ci ne demande aucune rétribution.

Le choix de l'œuvre et la désignation du chef d'orchestre seront laissés à la famille du compositeur mort, disparu ou prisonnier.

Trois répétitions seront consacrées à ce premier festival. Il sera accordé trois minutes de répétition par minute de musique. Il sera reçu environ deux heures de musique pour ce premier festival.

Le second festival comprendra de la musique de chambre et des œuvres pour chant et piano.

* *

Le Comité d'organisation convoquera dans la première semaine de mai 1916, les membres du Comité d'honneur qui nommeront une Commission chargée de l'examen des manuscrits. Le Président, le Secrétaire, le Trésorier du Comité d'organisation feront partie de cette Commission.

Le Trésorier n'aura pas voix délibérative.

* *

Afin que toute œuvre nouvelle exécutée dans ces festivals ne perde pas le bénéfice d'une première audition dans un grand concert symphonique subventionné, le Comité d'organisation a soumis le cas à M. le Sous-Secrétaire d'État des Beaux-Arts qui fera le nécessaire auprès des Directeurs de nos Grands Concerts.

* *

Les frais seront couverts de la manière suivante :

- 1° Par des dons particuliers ;
- 2° Par la collaboration pécuniaire de tous les compositeurs non-mobilisés ;
- 3° Par la recette du premier festival.

* *

La revue *La Musique pendant la Guerre*, publiera les noms des donateurs. Elle publiera également le détail minutieux des dépenses et recettes de ces festivals. Ces comptes seront communiqués à l'Administration du Sous-Secrétariat des Beaux-Arts qui aura tous pouvoirs pour en exercer la vérification.

Les bénéfices seront distribués aux œuvres philanthropiques s'intéressant aux artistes.

N. B. — Les manuscrits doivent être envoyés au Secrétaire Général-Fondateur, M. Francis Casadesus, 11 bis, boulevard Haussmann.

ALBÉRIC MAGNARD et ENRIQUE GRANADOS

Allocution prononcée par M. ROMAIN COOLUS, Président de la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques, à la soirée donnée, le 29 avril 1916, Salle Rameau, à Lyon, en l'honneur d'ALBÉRIC MAGNARD et d'ENRIQUE GRANADOS, à l'occasion du Congrès des Industries françaises du Livre.

MESDAMES, MESSIEURS,

Je dois à ma qualité de Président de la Société des Auteurs et Compositeurs Drama-

tiques, le très grand honneur d'avoir été choisi par les organisateurs de cette soirée commémorative, pour rendre un suprême hommage à deux compositeurs de la plus haute valeur, l'un Français, l'autre Espagnol : ALBÉRIC MAGNARD et ENRIQUE GRANADOS, morts prématurément au cours de cette guerre, dont ni l'un ni l'autre n'aurait dû être, dont cependant ils ont été tous les deux les victimes.

L'un, ALBÉRIC MAGNARD, avait passé l'âge de porter les armes ; l'autre, ENRIQUE GRANADOS, appartenait à une nation neutre et il était en droit de croire avec nous que sa vie devait être sacrée pour tous les belligérants. Les méthodes de combat inaugurées par nos ennemis ont prouvé à l'univers civi-